

INFOS RAPIDES

JUILLET 2024 N° 90

Données des figures et données complémentaires à télécharger

ISOP – n°04 / 08

Au 20 juillet 2024, une pousse d'herbe à un niveau exceptionnel

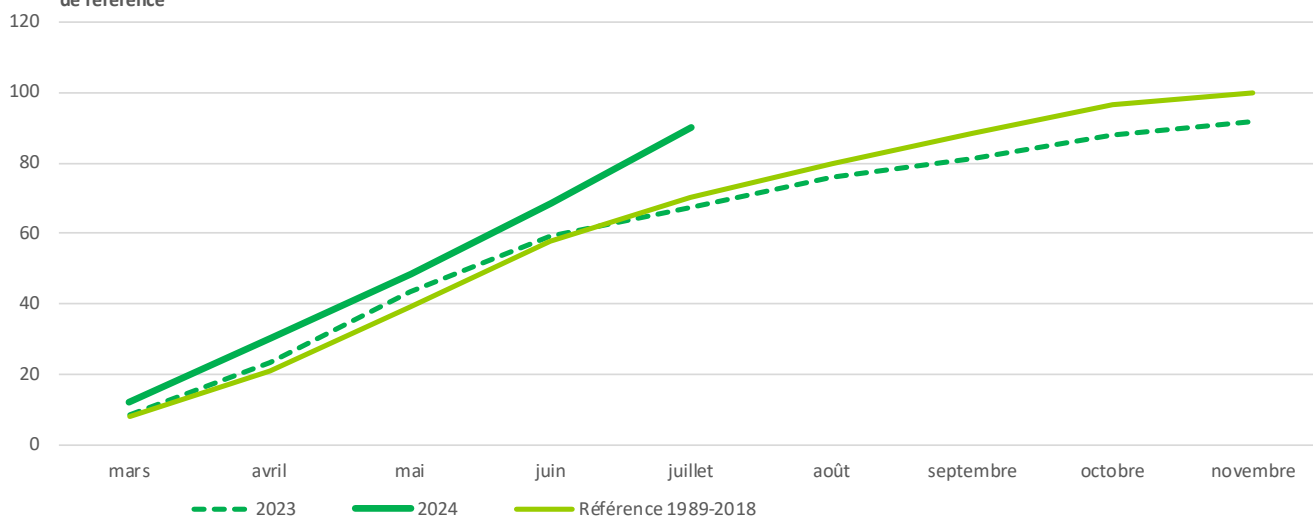
Au 20 juillet 2024, la production cumulée des prairies permanentes dépasse de 29 % celle de référence calculée sur la période 1989-2018. Les conditions météorologiques restent très favorables à **la pousse de l'herbe avec des pluies fréquentes et l'absence de fortes chaleurs** sur la quasi-totalité du pays. Pour un quart des prairies permanentes, la pousse cumulée au 20 juillet atteint déjà le niveau normal de fin de campagne.

Une campagne qui reste très favorable

Au 20 juillet 2024, la pousse cumulée des prairies permanentes en France métropolitaine est supérieure de 29 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. Elle atteint 90 % de la production annuelle de référence, avec deux mois d'avance par rapport à une année normale. La persistance de température sans excès et de pluies fréquentes sur la majeure partie de l'hexagone permet une pousse continue de l'herbe. Au mois de juillet, la pousse a ainsi été supérieure de 80 % à celle de référence, confirmant ainsi le niveau record du printemps.

Figure 1 : Évolution de la production des prairies permanentes

% de la production annuelle
de référence

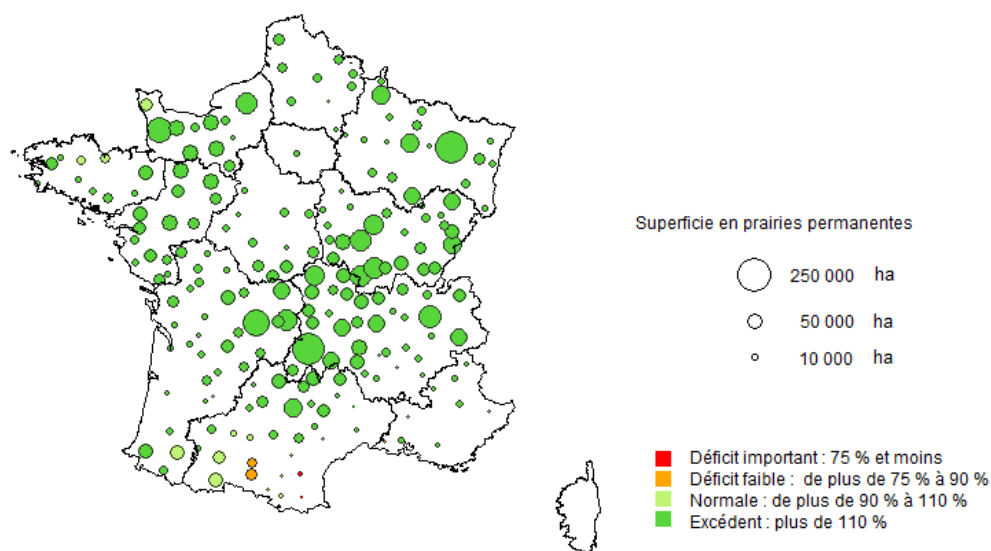


Sources : INRAE, Météo France, SSP

Un niveau exceptionnel sur la quasi-totalité du pays

La pousse cumulée de l'herbe est excédentaire dans 99 % des prairies permanentes, les seules exceptions étant au Sud-Est de l'Occitanie. L'excédent dépasse généralement les 20 % excepté dans les régions fourragères les plus au Sud et le long des côtes de la Manche. Il est proche de 40 % dans le Grand-Est, dans les Pays de la Loire et en Centre - Val de Loire. Dans ces régions, la pousse cumulée au 20 juillet dépasse fréquemment le niveau de pousse de référence attendu sur l'ensemble d'une année.

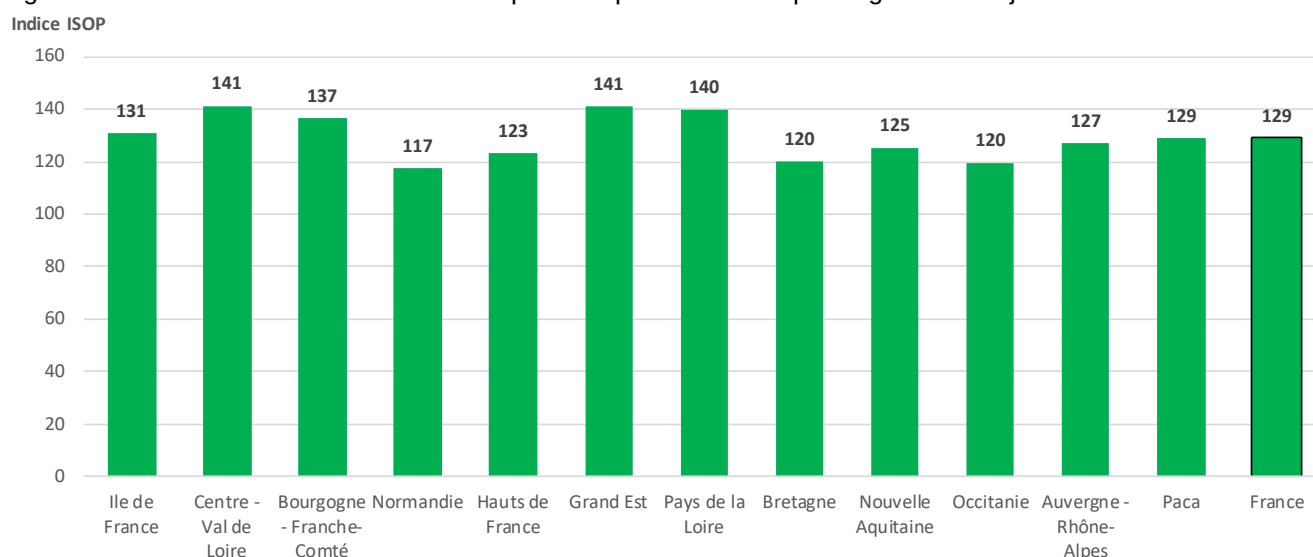
Figure 2 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère au 20 juillet 2024



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAE, Météo France, SSP

Figure 3 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 juillet 2024



Dominique Fiche
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires – couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Par convention, la production est dite excédentaire quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme normale quand l'indice est compris entre 90 et 110, faiblement déficitaire si l'indice est compris entre 75 et 90, fortement déficitaire si l'indice est inférieur à 75.

Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :
Avril - mai - juin - juillet – août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur [Guide d'utilisation d'ISOP](#)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2024